L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 AOUT 1848.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE,
No 83, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 29 AOUT 1848.

CANDIDATS WHIGS.

POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.

POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:
Premier district ......JACQUES TOUTANT.
Second district ......J. P. BENJAMIN.
Troisième district ......MANUEL J. GARCIA.
Quatrième district ......C. ADAMS, Jr.
Cinquième district ......JOHN MOORE.
Sixième district ......JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

AUX CITOYENS DU SUD.

SOUVENEZ-VOUS que vous ne pouvez pas voter pour Wm. O. Butler, candidat à la vice-présidence, sans voter en même temps pour Lewis Cass l'ABOLITIONISTE du Nord.

PAROISSES DE LA LOUISIANE.

Les avis que l'on nous transmet des paroisses de l'intérieur sont on ne peut plus satisfaisantes. La cause de Taylor, qui est celle du Sud, y rallie chaque jour de nouvelles adhésions. On ne saurait se faire une idée de l'enthousiasme qu'excite dans nos campagnes le nom seul du vieux Rough and Ready. Celui-ci a conquis de prime abord les sympathies éclairées des planteurs qui voient en lui le représentant naturel de leurs institutions menacées par le fanatisme du Nord.

Nous traversons une époque de crise: après ce qui s'est passé au sein du Congrès, après la déplorable faiblesse de M. Polk, il est évident que les bons citoyens doivent se réunir sous une seule bannière—celle de Taylor. Aussi les partisans de M. Cass sont-ils clair-semés dans nos paroisses. Des democrates qui jusqu'ici ont religieusement voté pour le candidat de leur parti, refusent d'accorder leur suffrage à l'ex-sénateur du Michigan, à cause du peu de garanties qu'il offre au Sud, et sont résolus de concourir à l'élection du général Taylor.

Le nord-ouest de la Louisiane a pris une attitude qui nous fait augurer favorablement de l'avenir. Les whigs de cette partie de l'Etat déploient un zèle et une activité que nous ne saurions trop louer. Du reste, nos amis s'organisent rapidement dans toutes les paroisses. Des clubs portant le glorieux surnom de *Rough and Ready* sont établis dans les moindres localités. Ils éclairent le peuple par la discussion et combattent le mauvais effet des prédications de l'ennemi.

Le vote de la Louisiane est assuré à Taylor, si nos adversaires acceptent également le combat. Mais de grâce, pas de fraude comme en 1844. La triste affaire de Plaquemines est un monument de honte pour notre Etat. Du reste cette odieuse comédie ne peut plus se renouveler. Les whigs sont sur le qui vive, et les conditions sous lesquelles l'élection se présentera cette fois ne sont plus exactement les mêmes.

Nos orateurs suivent à la piste les harangueurs démocrates. Les journaux de la campagne parlent avec enthousiasme de M. Benjamin, et le désignent avec raison comme l'un des membres les plus actifs du parti. M. Benjamin rend des services éminents à la cause du général Taylor; doué d'une rare intelligence et d'un talent oratoire auquel ses adversaires eux-mêmes rendent hommage, il produit une impression extraordinaire sur les masses qui l'écoutent. Il y a longtemps que l'électeur du 2me District s'est mis en campagne; il a traversé bien des paroisses, ou les effets de sa parole ne seront pas perdus, et il se trouve en ce moment sur les bords de la Rivière Rouge. Il y a déjà obtenu des triomphes éclatants sur ses adversaires, qui, avertis par les leçons de l'expérience, osent à peine maintenant se mesurer avec lui. A Rapides, à Catahoula, à Natchitoches et à Caddo, il a pris la parole devant les assemblées les plus nombreuses qui se soient encore vues dans ces paroisses. Tous ces louables efforts de M. Benjamin ne resteront pas sans résultat. Ils se traduiront dans le quatrième district congressionnel, en un gain [illegible] qui dépassera considérablement le vote de 1844.

Dans le discours que M. Benjamin a prononcé dernièrement à Shreveport, il a maintenu que les seules questions sur lesquelles le peuple est appelé à se prononcer, sont celles de l'esclavage, du veto et des améliorations intérieures. Sur ces trois questions, le général Taylor est incontestablement du côté de la vérité. M. Cass, lui, est contre l'esclavage et les améliorations intérieures, et en faveur de l'exercice illimité du veto. Le seul fait d'avoir été abolitioniste, avant qu'il eut besoin du Sud, empêchera tous les esprits éclairés de cette partie de l'Union de voter pour lui. Comment croire à la sincérité d'un homme qui pour capter les suffrages d'une partie de la nation, déclare d'une manière équivoque qu'il *est avait change d'avis* sur la question de l'esclavage. A d'autres, M. Cass. Nous ne croyons pas, nous, à ce dont vous êtes si peu sûr.

M. Benjamin a fait valoir les considérations si nombreuses et si graves qui découlent de la lettre du candidat democrate à M. Nicholson. Il a démontré tout le néant de ces phrases diplomatiques qui n'en signifient rien et a réduit à leur juste valeur ces artifices de langage auxquels M. Cass a si souvent recours.

Ceux qui défendent notre cause ont le talent nécessaire pour la faire triompher. Nous recueillerons en novembre prochain le fruit des paroles qu'ils sèment aujourd'hui et qui font germer dans l'esprit d'un grand nombre de nos adversaires un retour vers les saines doctrines et les véritables traditions de la République.

LE GÉNÉRAL TAYLOR.

M. Crittenden, dans un discours qu'il a prononcé dernièrement à Russellville, dans le Kentucky, a rendu un éclatant hommage aux nobles qualités qui distinguent le candidat whig à la présidence. Voici comment s'est exprimé l'orateur:

"Je crois, a dit M. Crittenden, que nous aurons une administration véritablement bonne sous le général Taylor. Le vieux soldat a traversé sans encombre toutes les vicissitudes de la vie. Toutes les fois qu'il a pris une résolution, il l'a accomplie. Il a eu à combattre contre des ennemis supérieurs en nombre; il les a toujours vaincus. Personne ne peut lui reprocher un seul acte de déloyauté dans le cours de sa longue carrière. Les honneurs et la célébrité ne l'ont pas enivré; l'attrait du pouvoir ne peut même pas le séduire. Il est resté, après ses brillantes victoires, aussi simple, aussi modeste que par le passé. Il n'a jamais revêtu de pompeux uniformes. Sorti du peuple, il sera toujours l'homme du peuple par excellence. A voir le vieux Rough and Ready, chacun se dit que c'est là le type du vrai républicain.

"Taylor est le président qu'il nous faut pour guérir les plaies de notre pays. Nous devons placer en lui notre espoir et notre confiance. Le [illegible] qu'il a été opposé cherche sans doute à lui aliéner le peuple, mais c'est en vain; le candidat whig a pour lui l'affection des masses. Le général Taylor sera élu, j'en ai la conviction.

"J'ai vu le général Twiggs à Washington. Il m'a dit que personne n'oserait proposer à Taylor une action vile, après l'avoir seulement regardé cinq minutes en face. Il n'a jamais été coupable d'un acte tyrannique. Il n'a condamné personne à mort, en vertu des lois de la guerre, dans tout le cours de la campagne qui s'est ouverte à Palo-Alto et qui s'est terminée à Buena Vista. Il a dirigé et commandé l'armée sans répandre de sang; il a maintenu la discipline dans les régimens américains sans avoir un seul instant démenti la grande réputation d'humanité qu'il s'était acquise. Lorsqu'après la bataille de Buena-Vista, on lui amena plusieurs déserteurs, et que le sang versé par ces derniers couvrait encore la terre, il se contenta de les regarder avec mépris et dit: 'Mes soldats ne désertent point—ces hommes que vous m'amenez n'ont jamais été mes soldats! Chassez-les hors du camp; qu'ils s'en aillent.'

"Lorsque le gouvernement lui reprocha de ne s'être pas emparé, avec cinq mille hommes, de toute la ville de Monterey défendue par douze mille hommes, quelle fut sa réponse? Oui, dit-il, j'aurais pu m'emparer de la ville, mais je n'ai pas voulu sacrifier les femmes et les enfans.

"Lorsqu'au milieu de la magnifique ovation qui lui fut décernée à la Nouvelle-Orléans, un de ses amis le félicitait sur la démonstration dont il était l'objet: J'ai peur, disait-il pour toute réponse, qu'il n'arrive quelque malheur à ces femmes et à ces enfans qui se pressent dans la rue. Telle était son unique préoccupation au milieu du triomphe.

Voilà l'homme que veut le peuple. Les solides qualités que possède Taylor valent mieux que le brillant talent de l'orateur. Qu'on l'élise, et la nation placera en lui toute sa confiance."

La malle du Nord s'est embourbée quelque part au-delà de Mobile. Nous n'avons reçu hier que les journaux de cette dernière ville.

Récoltes.—On sait qu'un violent orage a éclaté la semaine dernière dans le Nord de l'Etat. Le *Concordia Intelligencer* de samedi dernier, annonce que les récoltes en ont souffert considérablement. On se préparait à cueillir le coton. Les terribles averses qui se sont succédées presque sans interruption pendant plusieurs heures, et le vent impétueux qui régnait, ont renversé la plupart des plants et détérioré le coton. L'*Intelligencer* fixe à vingt-cinq pour cent au moins la perte qui en résultera pour les planteurs dans le Nord de la Louisiane et dans l'Etat du Mississipi.

☞ Les soussignés, habitans du Quatrième District, Première Municipalité, invitent leurs concitoyens habitant le même district, qui désirent concourir à l'élection du GÉNÉRAL TAYLOR, à s'assembler au café de Loez, encoignure St-Philippe et Royale, ce soir à sept heures, afin d'organiser un ROUGH & READY CLUB, dans le district. Voyez les noms dans la partie anglaise de cette feuille.

ASSEMBLEE NATIONALE.

DU REMPLACEMENT MILITAIRE.

L'interdiction du remplacement militaire, prononcée par l'article 109 de la Constitution, a été très vivement combattue dans tous les bureaux de l'Assemblée Nationale, et notamment par MM. Thiers, Dupin, le général Oudinot, le général Ambert et autres. La plus grande partie des bureaux se sont prononcés contre cet article de la Constitution et en proposent la suppression. Ils sont d'avis de renvoyer cette question à la loi sur le recrutement. M. Napoléon Bonaparte est entré dans quelques développemens sur cette question, en s'autorisant sur les exemples des armées d'Allemagne.

M. Napoléon Bonaparte:—Le système nouveau, qui tendrait à l'interdiction du remplacement dans l'armée, change toute notre organisation militaire. On le glisse pour ainsi dire sournoisement dans notre pacte constitutionnel. Les suites en seront désastreuses, elles ne tendent à rien moins qu'à supprimer l'armée.

D'abord, le principe de faire servir tout le monde est inapplicable. L'Empire, qui était bien organisé pour la guerre, n'avait pas admis le principe qu'on cherche à nous imposer. Ce n'est qu'au jour d'un danger général que tous les citoyens doivent servir. Mais alors, point d'exceptions! Quand la patrie est en danger, l'armée c'est tout le peuple, le camp c'est toute la France. Il ne s'agit pas de formuler un principe pour ces grandes exceptions, pas plus que dans une Constitution républicaine on ne met la dictature.

Le système de faire servir tout le monde, comme il existe en Prusse, est oppressif; tous les citoyens ne servent pas également longtemps, l'Etat n'est pas assez riche pour avoir effectivement sous les armes tous les citoyens qui lui doivent le service. Tout le contingent n'étant pas sous les armes, il arrive que les congés sont à la disposition du ministère, de sorte qu'il y a privilège. Les hommes en congé, pouvant être rappelés par un caprice du ministre, n'ont à quoi s'en tenir, et ces abus, c'est parce que je les ai vu fonctionner en Allemagne que je vous en parle.

Les hommes en congé ne sont pas soldats, n'étant pas au régiment; ils ne sont pas citoyens, puisque par un ordre du ministre ils peuvent être rappelés sous les drapeaux.

Dans les armes spéciales, il faut nécessairement servir plus longtemps que dans l'infanterie, qu'arrivera-t-il? que l'autorité militaire, ou vous mettant dans telle arme plutôt que dans telle autre, augmentera ou diminuera votre service; de là arbitraire et inégalité, car on ne peut s'en remettre à l'appréciation exclusive des chefs militaires le droit de répartir le contingent dans les différentes armes.

La réduction du service militaire à deux ou trois années est, aux yeux de M. Napoléon Bonaparte, destructive de l'armée. Il faut, dit-il, pour qu'un soldat soit bon qu'il serve au moins de cinq à sept ans. En fait de soldats, comme en presque toutes choses, la qualité vaut mieux que la quantité. Depuis la retraite des dix mille jusqu'aux campagnes d'Italie, en 1796, et de France, en 1814, l'histoire militaire est là pour appuyer ce principe.

Peut-on sérieusement croire que la France aura une bonne armée avec des soldats de dix-huit à vingt ans?....qu'elle pourra suffire aux évènemens qui font, d'ici à longtemps encore, de la France républicaine une sentinelle avancée de la révolution, en suspicion continuelle vis-à-vis de la vieille Europe monarchique?

M. Marrast a cité le système prussien comme un exemple favorable à un service court. Eh bien, moi, qui malheureusement ai longtemps habité pendant mon exil les pays d'Allemagne, on ce système est appliqué, je n'en sers comme d'un argument dans le sens contraire. Quand la Prusse a-t-elle eu une bonne armée?.... Sous Frédéric, alors que les soldats servaient presque toute leur vie. En 1806, les soldats prussiens étaient jeunes, et cette campagne fut désastreuse pour eux; après Iena, les Prussiens ont été dans une déroute affreuse.

Napoléon a dit que les vieux soldats seuls sont véritablement bons; que le temps est la première condition pour une bonne armée.

Le temps du service compense souvent la plus mauvaise composition. Voyez l'armée anglaise, recrutée dans ce que la nation a de plus mauvais, soumise à une discipline dégradante, et avec peu de considération dans le pays, le temps seul que ces hommes passent sous les armes en fait de bons soldats.

Une armée de vieux soldats supporte trois fois plus de fatigue qu'une jeune armée. On peut lui demander beaucoup plus, c'est une grande économie de sang pour le pays.

M. Napoléon Bonaparte considère enfin l'interdiction du remplacement comme contraire à la liberté.

La République, dit-il, doit faciliter à tous, autant que possible, les moyens d'existence; pourquoi fermerait-elle une carrière honorable à l'homme peu riche qui trouve dans la carrière des armes un moyen d'existence en rapport avec ses goûts, sa volonté, un moyen de vivre honorablement en étant utile à la patrie?

Ce n'est pas un principe d'égalité, car ce sont les pauvres que vous frappez en leur fermant une carrière.

Savez-vous que chaque année les riches donnent 30 millions pour se faire remplacer! Ne supprimez donc pas cette ressource pour les malheureux. L'égalité bien entendue des charges veut que chacun y contribue selon ce qu'il a, le riche surtout avec son argent.

Le remplacement tel qu'il est organisé a de graves inconvenients pour la bonne composition de l'armée. Il faut changer le remplacement actuel, mais non pas le supprimer.

Il faut, pour remédier à ce mal, faire que les meilleurs soldats se fassent remplaçans; cela se peut très facilement: chargez le ministre de la guerre de recevoir une somme fixe de ceux des citoyens français qui veulent se faire remplacer; avec ces fonds il donnera une prime de remplacement aux bons soldats qui voudront se rengager. Ainsi les bons et anciens soldats seront en partie conservés et réincorporés.

En un mot, il faut que le remplacement se fasse avec choix par le ministre de la guerre, et non pas les Compagnies qui ne songent qu'à gagner l'argent.

Le remplacement par le ministre donne une prime aux meilleurs soldats et il n'opprime pas la société. Dans tous les cas, réservez au moins cette question pour une loi organique sur l'armée, et ne la préjugez pas dans la Constitution.

L'opinion de M. Napoléon Bonaparte a été adoptée par le bureau.

On sait que le prince Louis-Napoléon avait été élu représentant du peuple par le département de la Corse. Le prince a refusé ce mandat et a adressé au président de l'Assemblée Nationale la lettre suivante:

"Londres, le 8 juillet 1848.

"Monsieur le président,

"Je viens d'apprendre que les électeurs de la Corse m'ont nommé leur représentant à l'Assemblée Nationale, malgré la démission que j'ai déposée entre les mains de votre prédécesseur.

"Je suis profondément reconnaissant de ce témoignage d'estime et de confiance; mais les raisons qui m'ont forcé à refuser les mandats de la Seine, de l'Yonne et de la Charente-Inférieure subsistent encore; elles m'imposent un nouveau sacrifice.

"Sans renoncer à l'honneur d'être un jour représentant du peuple, je crois devoir attendre, pour rentrer dans le sein de la patrie, que ma présence en France ne puisse en aucune manière servir de prétexte aux ennemis de la République. Je veux que mon désintéressement prouve la sincérité de mon patriotisme; je veux que ceux qui m'accusent d'ambition soient convaincus de leur erreur.

"Veuillez, monsieur le président, faire agréer une seconde fois à l'Assemblée Nationale ma démission, mes regrets, de ne point encore participer à ses travaux, et mes voeux ardens pour le bonheur de la République.

"Recevez, monsieur le président, l'expression de mes sentimens de haute estime.

"Signé Louis Napoléon Bonaparte."

FAITS EUROPÉENS.

Un journal français avait donné quelques détails sur la composition de la réunion du Palais-National. M. Glais-Bizoin, président de la réunion, lui a écrit pour rectifier quelques erreurs commises dans cet article. Il résulte des déclarations de M. Glais-Bizoin:

"1o Que la réunion du Palais-National se compose de 256 souscripteurs, *ayant payé leur cotisation*, et parmi lesquels se trouvent deux ministres du cabinet actuel, et que, selon lui, aucune réunion, pas même celle de la rue de Poitiers, ne compte un aussi grand nombre de membres de l'Assemblée Nationale, membres réels et non ambulans ou de passage.

"2o Que loin d'être placée tantôt sous le patronage des citoyens Caussidière, Albert, Barbès, Louis Blanc, tantôt sous celui des citoyens Ledru-Rollin et Lamartine, le fait est que ces citoyens représentans n'y ont jamais mis les pieds et n'ont jamais figuré parmi les souscripteurs.

"3o Enfin que la réunion du Palais-National ne connaît point d'autres chefs que les grands principes déposés dans le projet de Constitution, à savoir le suffrage universel, direct, une Chambre unique, un pouvoir unitaire, électif, responsable, la garantie du droit au travail, garantie sans laquelle le mot de fraternité, inscrit sur notre drapeau, ne serait qu'une rhoquerie.

"La réunion du Palais-National n'a point d'autre programme; c'est celui qu'elle a adopté lors de sa fondation sous les auspices du vénérable M. Dupont (de l'Eure). Ce programme appelait dans son sein tous les républicains dévoués, sincères, sans examen de la date de leur attachement à la République. Elle n'a rien à en retrancher ni à y ajouter.

"La réunion du Palais-National donne son concours au pouvoir exécutif, au général Cavaignac, parce qu'elle a pleine foi dans ses loyales intentions."

—L'instruction particulière et spéciale sur l'assassinat du général de Bréa et du capitaine Mangin touche à sa fin. De nouveaux renseignemens sont parvenus à l'autorité militaire, et, sous peu de jours, le dossier sera complet. Rien ne manquera, dit-on, pour que cet horrible drame soit parfaitement connu des commissaires militaires et de la justice qui prononcera en dernier ressort. Le nombre des individus signalés comme coupables est plus nombreux qu'on ne l'avait pensé tout d'abord, et dans cette affaire, indépendante du fait de l'insurrection, il n'y a pas lieu de diviser les inculpés en catégories. L'instruction se poursuit contre eux non seulement comme ayant pris les armes contre la République, mais encore comme coupables d'être les auteurs ou complices de ces deux assassinats.

—L'armée française vient de faire une perte bien cruelle et bien inattendue, en la personne de M. le général Régeau, qui commandait le département de Vaucluse, enlevé à sa famille et à ses nombreux amis par un de ces coups imprévus, qui rappellent l'homme au sentiment de sa faiblesse devant Dieu. Le général Regeau a succombé au milieu de souffrances inouïes, atteint par un de ces violens cas de choléra sporadique, qui détruisent en quelques heures les organisations les plus robustes.

A la bataille d'Ysly, il était colonel: un des sergens-majors de son régiment fut frappé à mort par le feu de l'ennemi; il laissait une pauvre enfant orpheline; le colonel Régeau l'adopta, et, depuis, cette enfant ne l'a plus quitté. C'est elle maintenant qui pleure un second père.

—Ainsi qu'on l'a dit, l'élection du duc de Gênes au trône de Sicile a été prononcée à l'unanimité. Voici le texte du décret officiel rendu par le parlement sicilien:

Parlement général de Sicile.

Le parlement décrète:

Art. 1er. Le duc de Gênes, deuxième fils du roi actuel de Sardaigne, est appelé, avec sa descendance, à régner en Sicile, selon les statuts constitutionnels du 10 juillet 1848.

2. Il prendra le nom et le titre d'Albert-Amédée Ier, roi de Sicile, par la constitution du royaume.

3. Il sera invité à accepter et prêter le serment indiqué par l'art. 40 des statuts.

Fait et délibéré à Palerme, le 11 juillet 1848.

Le président de la chambre des communes,
Signé, marquis de Torrearsa.
Le président de la chambre des pairs,
Signé, duc de Serra di Falco.

—On écrit de Jassy [Moldavie], le 8 juillet:

"Toutes les autorités ayant quitté notre capitale dès l'apparition du choléra, il est impossible de préciser le nombre des personnes qui y ont déjà succombé.

"Les médecins pensent que cette épidémie enlève à Jassy et dans ses environs près de quatre mille individus par mois."

—La comtesse de Lansdield [Lola Montès] habite depuis quelque temps le château de Pregny, situé sur la rive septentrionale du lac de Genève, et appelé vulgairement *Château de l'Impératrice*, parce que l'impératrice Joséphine y a résidé pendant quelque temps.

Mme de Lansdield a fait disposer et orner ce délicieux château avec le plus grand goût; parce que, dit-on, elle y attend la visite d'un illustre personnage. Au reste, elle y vit dans la plus grande retraite, et n'est visible pour personne.

—Les journaux belges racontent les tribulations de deux nouveaux mariés:

"Un jeune diplomate étranger venait de contracter à Bruxelles une noble et riche alliance. Il résolut de faire à Paris son *voyage de noce*. Le chemin de fer, ce moyen de locomotion de la petite propriété aussi bien que de la grande fortune, lui paraissait trop vulgaire pour la circonstance, il fit mettre des chevaux de poste à sa voiture et les lança sur la route de France. Les relais ne sont plus merveilleusement organisés, attendu le peu d'usage qu'on en fait. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine et sans de longs momens d'attente sur le grand chemin, que le nouveau marié parvint à se procurer, dans plus d'une localité, les chevaux et les postillons nécessaires pour la continuation de son voyage. Il était tard lorsqu'il arriva devant Mons. Les portes de la ville étaient fermées comme il convient à une place de guerre. Le jeune diplomate héla le chef du poste, déclina sa qualité, et, après d'interminables pourparlers, obtint que les portes lui fussent ouvertes. Le voici dans l'intérieur de la première enceinte. Une seconde porte, aussi bien fermée que la précédente, l'arrête.

"Après avoir vainement parlementé avec la sentinelle, il fait appeler le chef du poste chargé de la garde de cette partie de la place. Le sous-officier à cheval sur sa consigne, se refuse à toute composition. Il ne restait plus aux nouveaux mariés qu'à retourner sur leurs pas pour chercher un gîte dans une des auberges du faubourg. Mais ne voilà-t-il pas que le fonctionnaire de la première enceinte s'oppose à l'exécution de ce dessein, en disant que c'est bien assez de leur avoir livré passage une fois. Bon gré mal gré, ce fut donc entre deux portes que les nouveaux mariés passèrent en chaise de poste leur première nuit de noce, avec un postillon pour témoin de leur mésaventure."

POURQUOI SE TAIRE?

Taisez-vous! s'en vont disant de bonnes âmes qui tiennent par un ancien cousinage, plus ou moins germain, aux armées de la République rouge qui vient de nous montrer ses sauvages et les peaux de sa couleur; taisez-vous! ne dites pas toutes ces horreurs, vous déshonoreriez les Français chez tous les peuples de la terre, et même chez les Caraïbes, vous nuiriez à la sainte cause de la République et de la Liberté, dont les noms ont servi de prétexte à des horreurs dont on se persuadait que l'humanité n'était plus capable. Taisez-vous, cachez ces plaies, ces infirmités de la nature....Et pourquoi se taire? Est-ce que nos ennemis se taisent! Est-ce que leurs organes ne nous accusent pas de barbarie parce que nous les avons mis dans l'impuissance de nous torturer, de nous manger peut-être! Est-ce qu'ils ne tirent pas sur nous, sur nos femmes, sur nos enfants, de leurs fenêtres!

Quant à rendre la société française, le bon peuple français responsable des cruautés inouïes dont il a souffert, soyez sûrs que nulle nation ne peut y songer. Toutes savent qu'il y a au fond de chaque société une race féroce, implacable, débauchée, hideuse, sanguinaire, comme il y a dans la nature des tigres et des vautours. C'est une espèce dans l'espèce qui se retrouve à toutes les habitudes du monde civilisé; malheur à la société qui ne l'enchaîne ou ne la garde pas. Ah! ne nous taisons pas devant elle! faisons la connaître, afin qu'on s'en garantisse et qu'elle ne nous surprenne plus! [*Corsaire.*]

UNE REVUE DU CORSAIRE.

Aux premiers coups de sonnette du président, on devine que la séance va être agitée.—Il s'agit du décret contre les clubs.—Tout le monde se tient de bonne heure à sa place,—comme il arrive toujours quand on doit délibérer sur une loi politique.—Chose bizarre! si les 900 sont d'accord sur l'urgence où l'on est de réprimer les excès des Sociétés démagogiques par une pénalité sévère, les deux régions extrêmes de l'Assemblée finissent par se lever ensemble pour le maintien du droit de réunion,—ouvertement menacé.—Extrême droite, extrême gauche,—de ces deux côtés, on voit partir le même cri: "Ne rognez pas trop les ailes à la liberté des clubs!"

En premier lieu, M. Armand Marrast prononce *cloub*,—à l'anglaise.—Les centres, qui tiennent au langage natif, s'élèvent énergiquement contre cette euphonie britannique.—M. Armand Marrast prononce dès lors *club*,—selon la coutume de 89;—ce qui fait rire les centres triomphants.—Mais qu'importe le mot? la chose seule est sérieuse.—On vote coup sur coup, sans discussion, les principes généraux de la loi et les deux premiers articles.—Au troisième article, la tribune s'anime à propos d'un paragraphe sur les femmes et sur les mineurs.—Notez bien que la loi exclut les uns et les autres de toute société politique.—Là-dessus grande colère du citoyen Ferdinand Flocon.—Il manifeste un étonnement homérique de voir les législateurs proscrire ainsi les femmes de la vie politique.—On ne comprend point une telle prohibition, dit-il, sous un gouvernement libre.—Pour un peu, l'orateur allait invoquer comme argument, le club des Spectacles-Concerts, peut-être même l'ombre rayonnante de Mme Eugénie Niboyet.

On se prononce sur ce point.—L'Assemblée en masse se lève, le rire sur les lèvres, contre les conclusions du citoyen Ferdinand Flocon.—Nous nous trompons:—Un représentant, au cœur de bronze, persiste à relever avec lui le drapeau du sexe opprimé.—Celui-là, vous l'avez deviné, ne saurait être que le grand-prêtre de l'émancipation féminine: on reconnaît sans peine M. Victor Considérant, le vicaire de Fourier sur la terre.—Les 900 rient de son attitude stoïque; mais quel novateur n'a prêté aux gorges-chaudes!—Un jour, la loi phalanstérienne régira le monde; un jour la moitié du genre humain se groupera en Bacchantes, en Vestales, en Génitrices, en Damoiselles, et la rue de Beaune, qu'habite M. Victor Considérant sera jonché de roses et de violettes blanches.

En attendant, le décret marche son petit bonhomme de chemin.—On adopte cette disposition en vertu de laquelle un fonctionnaire public devra assister à tout club revêtu de ses insignes.—Il s'annonce ainsi—en écharpe,—en toge,—en rabat,—en simarre.—M. Xavier Durrieu prétend que, dans les jours d'émotion, la vue de ces insignes pourra être considérée comme une sorte de provocation.—Ces paroles excitent au plus haut point la colère de M. Senard.—Non, s'écrie-t-il, non, les bons citoyens dominent en France;—jamais on n'osera commettre aucun acte de violence sur la personne d'un magistrat représentant la loi.—L'article est enlevé.

Il n'en est plus de même de cet autre paragraphe qui interdit les communications de club à club.—M. Théodore Bac descend de la Montagne pour dire que prononcer une telle prohibition, c'est s'opposer à l'épanouissement de l'opinion publique.—Soyez plus franc, s'écrie-t-il en interpellant le ministre de l'intérieur; si vous redoutez les clubs, fermez-les!—Dieu nous garde, réplique vivement M. Senard, de prononcer un tel blasphème: la République veut permettre les clubs,—mais réfrénés,—mais comprimés par le droit commun,—mis dans l'impuissance de renouveler les saturnales qu'ils sont venus faire le 15 mai au pied de la tribune.—Cet argument détermine l'adoption du paragraphe.

On arrive à un autre article,—qui prohibe toute association politique qui ne serait autorisée.—Ah! pour le coup, cela est trop fort! s'écrie M. Dufaure. Il n'y aurait plus moyen de se réunir pour s'occuper de littérature, de comices agricoles, de religion, de gastronomie. Une telle loi serait plus dure qu'un sénatus-consulte de l'Empire.—Toute la droite et toute la Montagne crient bravo.—Oui, disent-elles, une telle loi serait une tyrannie.—Mais M. Dupin combat d'un ton chevaleresque en faveur de la restriction.—On ne doit tolérer aucune société politique, dit-il, non, aucune. Pour se soustraire à la loi, elles sauront, si vous n'y prenez garde, prendre des noms d'emprunt, noms littéraires, philosophiques, agricoles, religieux,—au fond, elles dévoreront la République.—Sauvons la liberté! s'écrient les deux extrémités.—Sauvons l'ordre! réplique le centre.—Sur la proposition de M. Athanase Coquerel, on renvoie cet article à la prochaine séance.

Haute Politique.—Tout le monde a vu, sur les places publiques, un audacieux jongleur qui se livre à de fantastiques exercices avec trois cannes très lourdes qu'il jette en l'air à des hauteurs incommensurables, et qu'il reçoit ensuite avec une grâce et une précision qui tiennent du prodige.

A cette adresse de charlatan indien, cet artiste joint un esprit facétieux, et fait la satire dans la rue avec cette verve bouffonne dont Mietto fut le maître et le héros.

Sous le régime déchu, le jongleur appelait ses trois cannes l'*équilibre des trois pouvoirs*; l'une était censée être le cabinet; les deux autres, la chambre des pairs et la chambre des députés. On comprend d'avance toutes les bizarres allusions auxquelles pouvait prêter cette singulière convention dramatique.

Maintenant les trois cannes baptisées à neuf sont devenues l'ordre, la liberté et le socialisme. Notre Archiloque les lance tour à tour dans les airs, les reçoit sur le bout du nez, autour du cou, sur les bras et joue avec ces colosses comme Fanny Elssler avec ses castagnettes.

Hier, sur la place de l'Odéon, ses exercices avaient été tellement brillants que le public était dans une joie excessive. Mais tout à coup, au moment où le jongleur avait les regards en l'air, il vit du coin de l'œil un spectateur tirer un louis.... un vrai louis de sa poche, et sa stupéfaction fut telle qu'il laissa tomber à terre une des cannes.

Le succès était compromis; il fallait se tirer de là par un coup d'éclat; le jongleur ramassa prestement le bâton avec le bout de son pied, en s'écriant:

—Bah! qu'est-ce que ça fait!.... celui-là, c'est M. Cabet! Mais, dit-il en le lançant à dix mètres au-dessus de l'Odéon, le voila revenu d'Icarie!

La galerie avait ri, la pièce était sauvée, et les applaudissements n'eurent plus de bornes quand les trois cannes retombèrent. Le saltimbanque en avait reçu une dans sa poche ouverte, et était gracieusement dans ses mains les deux autres en disant:

—Celles-là, c'est l'ordre et la liberté.... les deux bonnes! [*Corsaire.*]

Icarie! Icarie! voila encore une fois ton nom à l'ordre du jour.

M. Cabet vient de recevoir des nouvelles de la colonie communiste que quelques-uns de ses disciples ont fondée dans l'Amérique du Nord, en plein Texas.

S'il faut ajouter foi aux correspondances publiées par le *Populaire*, les premiers fondements de la ville-mère sont enfin jetés, la capitale future du genre humain sort de terre, au milieu des forêts vierges.

Les maçons travaillent au bruit que font les perroquets sous les arbres. Tous ces infortunés oiseaux parcourent les bois d'alentour en répétant le nom de M. Cabet à tous les échos du Nouveau-Monde.

Chose merveilleuse! les disciples ont pu apprivoiser *trois hommes des bois* (trois beaux singes) à pétrir du mortier et à aller chercher des fruits. Mais il faut être juste, on n'a obtenu ce résultat qu'à coups de gaule, c'est-à-dire par un abus d'autorité répréhensible.

Ce n'est pas tout. Les colons ont attelé des buffles à une charrue; mais il est arrivé que ladite charrue, construite en bois vert, a été mangée par les quatre quadrupèdes, dans un déjeuner sur l'herbe.

A part cela, la colonie fleurit d'heure en heure.

A bientôt d'autres nouvelles. [*Idem.*]

Décédé le 27 aout 1848, à 10 heures du matin, HEDWIGE BELLEAU, âgé de 26 ans, natif de Quebec.

Les journaux de Quebec sont priés de reproduire l'avis.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Alhambra, Bertrand, pr Anvers.
Goelette White Wing, Ffletu, pr Campêche.
Dora, Boglich, pr Pensacole.
Raritan, Blackwell, pr Vera-Cruz.

ARRIVÉS.

Pas d'arrivage de la mer.

—STEAMERS.—

Creole, Giberson, de Mobile.
Latona, Selleck, de Bayou Sara.
A Fulton, Fulton, de St-Louis.
Concordia, Pease, de Millikens Bend.
Muscle No 2, Guartney, de la riviere Yazoo.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.
Britannia pour Boston, Samedi 19 Aout.
D'AMERIQUE.
Britannia de Boston, Mercredi 6 Septembr

LIGNE DE L'OCÉAN.

Hermann, de New York, pour Brême 21 Aout
Washington, de Brême pour New-York, 15 Aout

ASSEMBLEES.

A une nombreuse assemblée des amis de ZACHARY TAYLOR et de MILLARD FILLMORE, tenue chez M. André Castillon, rue de l'Union, pour organiser un Rough and Ready Club dans le 7me district représentatif,

M. WM. C. C. Claiborne fut nommé Président.
LS. DUVIGNEAUD, ST-CROIX GUINAULT, LS. BERNARD, } Vice-Présidents
J. B. WILTZ, secrétaire,
LS. HERES, trésorier.

Sur motion, un comité a été nommé pour choisir un local convenable pour la réunion du dit club.
MM. J. B. CROZAT, E. J. STAES, LS. HERES, } Ont été nommés de ce comité.

Sur motion, un comité a été nommé pour faire la constitution du club.
MM. LS. DUVIGNEAUD, J. B. WILTZ, J. A. BLANC, } Ont été nommés dudit comité.

Sur motion, des remercimens ont été votés à M. A. Castillon pour l'usage de sa salle.

ASSEMBLEE DANS LE CINQUIEME DISTRICT, 1ère. Municipalité.

☞ LES soussignés habitants du 5me District, 1re Municipalité, invitent leurs concitoyens habitants du même District, qui désirent concourir à l'élection du GEN. TAYLOR, à se réunir jeudi 31 courant à 7 heures du soir, au café du Globe, encoignure St Anne et Remparts, afin d'organiser un Rough & Ready Club dans le District.

Voir les signatures à la partie anglaise de cette feuille. 28aout

☞ PERDU hier soir une broche en cheveux tressés en forme de serpent. La personne qui la rapportera au bureau de cette feuille, recevra une récompense libérale. 29 aout

☞ ON offre à louer une NOURRICE saine; de bonnes recommandations seront données. S'adresser au bureau du Sherif de la Paroisse d'Orléans. 29 aout—3fpe

☞ Le navire Afghan, de Bordeaux, est prêt à décharger près du rail-road, 2e Municipalité. Les consignataires sont priés d'envoyer immédiatement leurs permis à bord, car toutes les marchandises dont les entrées ne seraient pas faites sous cinq jours, seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques. L. CANTIN. 22 aout 73 1/2 rue des Magasins.

WASHINGTON HIGH SCHOOL,
Pensionnat et Externat pour les jeunes Demoiselles,
Sous la direction de Mme de LA GRACERIE,
Rue de l'Esplanade entre Bourgogne et Dauphine.

POUR répondre à la confiance que lui ont accordé les familles et pouvoir disposer le local selon les besoins d'un grand pensionnat, Mme. de La Gracerie vient d'acheter la maison qu'occupe son établissement, depuis sa fondation. D'importantes améliorations ont déjà faites: de nouvelles sont commencées. Au premier octobre prochain, des dortoirs spacieux et bien aérés seront établis.

Mme de La Gracerie invite respectueusement les familles à visiter son Institution. 29aout—3m

MUSIQUE.—Les Seduisantes, trois valses brillantes, par Marcailhou, le Torrent, les Bruyères, Indiana.—La Belle Batelière, polka par Lucheci.—Le Reve, par Wallace.—L'Echo du Tyrol, valse par Gustave Blessner.—Petite Fleur des Bois, romance de Masini.—Ninon, mélodie par Neyts.—Viens près de moi, mélodie de Masini.—Les Belles Varsoviennes, trois mazurkas, par Rudolph.—l'Asyrien, valse, par Ropicquet, à vendre au magasin de musique de MAYO, 29 aout—3 No 5, rue du Camp, près Canal.

GRENADIERS GARDES D'ORLEANS.
Attention!
La Compagnie prendra les armes et se réunira jeudi prochain. 31 aout, à 4 heures précises de l'après-midi, au lieu ordinaire du rendez-vous, en grande tenue d'été, pour assister à la revue d'inspection.
Par ordre du capitaine GUSTAVE CRUZAT.
29aout J. A. BORNEVAL, sergent.

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston, Meadow-rock, à vendre par JOHN STROUD & CO, 29aout 146, rue Commune.

CHAUX DE STE-GENEVIEVE—300 barils en débarquement du steamboat A. Fulton, à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, rue Commune.

CIMENT—300 barils ciment de Rosendale, de Brown et Nelson, à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, rue Commune.

PLATRE DE PARIS—300 barils platre de Paris, marque Wotherspoon, à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, Commune.

BRIQUES A FEU de Paterson et Pensacole—75,000, à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, Commune.

CHINE A PLATRER en bottes, carte barils et sacs à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, Commune.

CAFE DE RIO—1500 sacs café vert de Rio, en double sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co, enc. Magasins et Lafayette.

CAFE DE LA HAVANE—200 sacs café supérieur de la Havane, à vendre par J. W. STANTON & Co, enc. Magasins et Lafayette.

PLATRE—100 barils plâtre Wotherspoon, en débarquement du navire Quebec, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité.

CHAUX des chutes de Glenn, article supérieur pour raffinerie, en grande barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité.

CHAUX—1000 barils chaux de Morristown ou Philadelphie, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité.

CHAUX.—6,000 barils chaux fraiche de Thomaston, à vendre par JOHN HAYMAN & CO, 78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité.

GOUDRON—300 barils goudron, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité.

RESINE—1,000 barils resine, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, et 11, Magasins rouges 3e Municipalité.

CAFÉ—1,000 sacs Rio vert, première qualité en double sacs, à vendre par C. J. WHEELER, 3, Bank Place.

SUCRE raffiné de Boston.—300 caisses sucre en pain, écrasé et en poudre, en déchargement du navire Kentucky, à vendre par H. A. NORCROSS, 69, rue des Magasins.

COTON ECRU—15 balles en débarquement et à vendre par TH. BAILLY, BLANCHARD & Co, 99, Douane.

VIN VIEUX—29 barriques Montferrand et 30 barriques Bourg 1re côte, en déchargement du navire Afghan, de Bordeaux, et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—243 caisses en déchargement des navires Kentucky et Genl Vezie, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane.

Graines fraiches de jardinage reçues par le Crescent-City—Récolte de 1848.
Le soussigné vient de recevoir de Philadelphie, par le steamship Crescent City, un grand assortiment de graines fraîches garanties de la récolte de 1848, se composant comme suit:
Choux, Betteraves, Carottes, Laitues, Salsifis, Panais, Navets, Radis.
Les jardiniers du marché pourront s'assortir chez le soussigné à des prix modérés.
Le soussigné recevra de l'établissement de S. Maupay, de Philadelphie, son approvisionnement de graines au fur et à mesure qu'elles seront récoltées. D. MAUPAY, 11aout 95, rue du Camp.

Spécifiques pour les Maladies Secrètes.
CES spécifiques sont faciles à prendre et guérissent promptement. On les trouve à la pharmacie de J. Ducloux, rue de la Levée, No 7, vis-à-vis le marché du port. 3e municipalité. 29 juil—4m

PEINTURE, HUILE ET ESSENCE—10 tonneaux peinture blanche pure No 1 et 2; 1000 liv. peinture verte de chrom de Paris; 1000 livres peinture noire; 1000 liv peinture jaune et rouge; 10 barils essence térébenthine; 20 barils huile de lin; 6 barils vernis japan et copal; 2000 liv. litarge et minium, à vendre par P. CUSACHS, 17aout Encoig. Condé et St Philippe.

AVIS AUX DRAYMEN.
JE ne payerai aucun voyage de dray, excepté ceux qui auront mon ordre. P. CUSACHS, 17aout Encoig. Condé & St Philippe.

UN grand assortiment de marchandises sèches, telle que mercerie, bonneteries et parfumeries. F. & J. LACOSTE, 18 aout 105, rue Royale.

TOUJOURS en mains un grand assortiment de médicaments et d'ouvrages pour suivre la méthode de F. V. Raspail. F. & J. LACOSTE, 18aout 105, rue Royale.

VINS ROUGES EN CAISSES—800 caisses vin rouge Cantenac, Pauillac, Médoc, St-Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Léoville vieux, Chateau Lafitte idem, en grands et demi bouteilles à vendre par NUMA LACOSTE, 17aout No. 147, rue Royale.

VINS blancs en caisses—350 caisses vin blanc Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac, en grandes et demi bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE, 17aout No. 147, rue Royale.

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—70 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.
25 caisses prunes à l'eau-de-vie.
10 do poires do
15 do pêches do à vendre par NUMA LACOSTE, 17aout 147, Royale.

FRUITS AU JUS—25 caisses fruits au jus, de la marque de Thayessenaud, à vendre par NUMA LACOSTE, 17aout 147, Royale.

OLIVES—75 caisses olives verdales françaises en déchargement et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 7aout 54, Vieille Levée.

BOUTEILLES—50 paniers de 150 chaque, bouteilles de Marseille, contenant 29 onces, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 7aout 54, Vieille Levée.

VINS DE FAMILLE—Les soussignés ont constamment en mains un bel assortiment de vins en barriques et barils. Leur stock se compose des marques suivantes: St Julien, St Estèphe, Pauillac, Queyries et Cantenac, qu'ils offrent de vendre à des conditions libérales. J. F. BERCIER & Co, 7aout 54, Vieille Levée.

FIGUES de Smyrne, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

Steamer des Indes Occidentales.
Le steamer anglais des Indes Occidentales, TEVIOT, capitaine Revett, venant de Southampton, arrivera à l'Ile aux Vaisseaux, jeudi, 31 courant, allant à la Vera Cruz.
Les passagers (ainsi que les malles) pour le Mexique, seront transportés au steamer par le chemin de fer du Golfe du Mexique au débarcadère Proctor, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression Bolivar, capitaine S. Henderson.
Prix du passage $5, et le même prix pour retourner en ville, pour les personnes désireuses de visiter l'Ile aux Vaisseaux et le steamer anglais.
La malle sera close à la poste à 9 heures A. M. le 31 courant.
Les passagers sont invités à se trouver à midi, au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, le jeudi 31 courant.
Pour plus amples informations, s'adresser (pendant l'absence de M. G. Musson) au bureau de A. Gordon, No 5, rue Front Levée.
Les lettres doivent être affranchies.
G. MUSSON, Consignataire.

Direction des Ecoles Publiques de la Municipalité No. Un.
AVIS public est par le présent donné que la direction des Ecoles publiques de la Municipalité No Un, s'assemblera jeudi 14 septembre prochain, pour Principal pour l'école des demoiselles du Cinquième District.
Par ordre: Jn. REYNES, Secrétaire.

COSTA & Co,
Successeurs de G. Jorda,
Importeurs de produits de la Havane,
ONT constamment en mains un assortiment général de CIGARES, SUCRE et CAFE, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché. 26aout—1an Front Levée, No 5.

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:—1000 boites et 1/2 boites sardines à l'huile, de la marque S. Guilloux; 150 paniers vin de Champagne en bouteilles et 1/2 bouteilles, des marques A. Pavillier, Bon et Lagle; 100 paniers guignolet d'Angers de 6 et 12 bouteilles; 200 do bouteilles vides; 99, 96 et 94 onces; 300 caisses vin rouge des marques St Julien, St Estèphe, St Emilion, Pauillac et la Mission; 100 do vin blanc Haut-Barsac et Haut-Sauterne en 1/2 bouteilles; 195 do vin de Bourgogne différentes marques; 300 do absinthe Suisse, de la marque Sauvagnol, Brunston & Co; 150 do liqueurs assorties fines et surfines, en bouteilles et demi do; 20 do curaçao et marasquin; 30 do câpres et anchois; 30 do vin muscat de Frontignan; 75 do prunes, poires et pêches; 30 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy, 1re preuve; 30 barriques do des marques H. Brion et H. Talence; 30 1/2 do do do; 40 barils vinaigre de vin blanc. AUG. MOLIER, 28aout No. 99, rue St-Louis.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
La Compañia tomará las armas y se reunirá al parage acostumbrado, con uniforme completo, el jueves 31 del corriente, á las cuatro en punto de la tarde, para asistir a una revista de inspeccion. Se encarga el mas exacto cumplimiento.
De orden del capitan,
CAYETANO PACHE, Sargento 1o.
25 agosto

☞ Pendant mon absence M. James M. Waymouth est mon chargé d'affaires, ainsi que celui de M. John Finn de la maison Dubois & Finn, par acte passé par devant H. Lewis, notaire public. D. F. WAYMOUTH, 25 aout 17 rue de Chartres.

DACTYLION inventé par Henry Herz.
CET instrument attaché au piano donne de la force et de la souplesse aux doigts et habitue à un toucher ferme et vigoureux. Il a, de plus, acquérir une facilité d'exécution nécessaire pour devenir un pianiste habile.
A vendre, au magasin de musique de MAYO, rue du Camp, No 5, à deux portes de la rue de Canal. 25 aout.—3f.

LE soussigné offre à vendre au drawback 10 pipes Cognac 4me preuve, 100 demi caisses cheminées de Bordeaux, 200 paniers d'huile de Bacigalupo. D. LANATA, 23 aout 9 et 10, rue Jefferson.

4000 livres saucissons de Lyon, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, Conti.

PAR le navire Afghan de Bordeaux: 100 barriques vieux Médoc, 20 paniers de champagne. P. LONGIS, 25 aout 119 rue Royale.

INSTITUTION POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES, *Sous la surintendance de Monsieur et Mme GOUBAULT.*
CETTE Institution dont on trouvera l'avis dans [illegible], a été fondée en 1847, et est recommandable par les personnes intelligentes que les Directeurs donnent aux familles qui leur sont confiés. Les études s'y font dans les deux langues et le [illegible]. Les Parents sont invités à visiter l'Etablissement et à prendre des informations plus complètes des personnes dont les noms sont ci-dessous [illegible]. 24 aout

LE Docteur E. BAILLIN, de la Faculté de Paris, ancien chirurgien aux hôpitaux de l'armée d'Afrique, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient de fixer sa résidence à la Nouvelle-Orléans. Il a l'honneur d'offrir ses services aux habitants de cette ville. Il demeure rue de Bourgogne No 161, entre St Pierre et Toulouse. 2aout—1y

Docteur J. Baron Clements.
CABINET—Rue de la Levée, près le coin de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brehsen. 21 juin—6m

GOUDRON, Brai, Résine et Térébenthine—2250 barils des chantiers de Wilmington, à vendre par ALF. KEARNY & Co, 19 aout 99, rue des Magasins.

GOUDRON, brai et résine—1300 barils résine de Wilmington, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 19 mai 99, rue des Magasins.

CIGARES DE LA HAVANE—30,000 marque el Refugio, 30,000 do la Foraganeia, 1,100 paquets de cigarettes en débarquement du brick Tito, et à vendre par B. VALLS, 19 aout 37 Commune.

BOUCHONS—40 milliers bouchons fins, surfins et superfins. 20 milliers bouchons à damejeannes, à vendre par NUMA LACOSTE, 17 aout 147, rue Royale.

SAUCISSONS—50 caisses anchois, olives, cornichons et câpres, à vendre par NUMA LACOSTE, 17aout No. 147, rue Royale.

SERINGUES—300 douzaines seringues à deux usages, à vendre par NUMA LACOSTE, 17aout No. 147, rue Royale.

BOUTEILLES—50 paniers bouteilles vides de 26 et 22 onces; 50 paniers bouteilles avec cachets et d'un litre; 40 do demi bouteilles vertes et blanches, à vendre par NUMA LACOSTE, 17aout 147, rue Royale.

DAMEJEANNES—600 damejeannes de 5 gallons (vides);
40 damejeannes de 4 gallons;
342 do de 3 do
141 do de 2 do
131 do de 1 do
A vendre par NUMA LACOSTE, 17aout 147, rue Royale.

LIQUEURS—20 caisses Marasquin superfin en grandes et demi-bouteilles, 300 paniers anisette extra superfine, 150 caisses liqueur fine, surfine et superfine, 40 caisses curaçao en grande et petite modèle, à vendre par NUMA LACOSTE, 17 aout 147, rue Royale.

HUILE PALMACHRISTI—Récemment reçu et à vendre par P. CUSACHS, 17aout Encoig. Condé et St Philippe.

Avis au Public.
LE jury médical pour le département de l'Est du district de la Louisiane, a résolu dans sa séance du 1er juillet 1848 que M. L. J. Bigur et Favier sont nommés avocats dudit jury médical afin de poursuivre tous médecins, pharmaciens ou sages-femmes exerçant la médecine en contravention avec la loi de l'Etat. 26 juil—1 m

Papiers peints—Papiers peints.
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment considérable de papiers et bordures pour tapisser les appartements:
Papiers peints communs, ordinaires et fins.
Bordures imitations, veloutées et dorées.
Sortant des premières manufactures de Paris. Les dessins sont plus nouveaux et du meilleur goût suivant la mode.
Papiers peints communs de 15 à 20 cents le rouleau
do ordinaires de 25 à 35 do
do demi-fins de 40 à 50 do
do fins satinés de 50 à 75 do
do fins glacés de 75 à $1 do
do do de $1 à $1 50 do et au dessus
dito dorés, gauffrés et veloutés à des prix très modérés.
Bordures imitation, de 75 cents à $1 50; bordures veloutées de $1 à $3 et au dessus; bordures veloutées de $1 à 3 et au dessus, bordures veloutées et dorées à des prix très modiques; ciels de lits de toutes couleurs; huit dessins différents de $1 50 à $4 50 le rouleau, chaque rouleau contient pour deux lits; bordures pour ciel de lits; ciels de lits fonds unis, draperies; vues pour salles et cafés; vues pour salles de billards, devants de cheminées et stores pour éventails, granits et soubassements; bordures et frises de tous les genres.
Libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. VOR. HEBERT, 10 aout—1a

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint-Louis, No 203, entre les rues Villeré et Robertson.
L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c, &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent sudorifique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.
Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application de bains sulfureux ou de vapeur. F. MAUSSERET. 15mai—1an

Avis aux Habitans et Négocians.
M. ZOE GRANIER, Fils, de Montpellier, a l'honneur de prévenir les habitants et les négociants de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il a encore perfectionné la fabrication de ses couvertures de laine, que sa fabrique est en pleine activité, et qu'il a ses agents pour recevoir les provisionnements importants et suivis chez H. DE GOER & RIFFLARD, 21 juin 21, rue des Magasins.

DROGUES—Chlorure de chaux en barils. Carbonate d'ammoniaque. Camomille, Semen-contra. Quinquina en écorce, sel de Glauber. Pérugrine de toutes grandeurs. Fioles pour eau de Cologne, [illegible]. Un très grand assortiment en débarquement et à vendre par G. BONNABEL, 25 jt 39, rue Tchoupitoulas, encoig. Natchez.

PRIX REDUITS.
Chemin de fer du golfe du Mexique.
Encoignure Champs-Elysées et Bons Enfans, 3me Municipalité.
A PROCTORVILLE.—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
Prix du voyage: à partir du 25 aout, 50 cents, enfans et esclaves: 25 cents.
ARRANGEMENT D'ETE.
Départs de la ville.
A 6 heures A. M. A 12 heures M.
A 9 heures A. M. A 6 heures P. M.
Départs du Lac Borgne.
A 5 heures et demie A. M. A 1 heure P. M.
A 9 heures et demie A. M. A 6 heures P. M.
Restaurant et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Fernando Sanches, Wm. Toms et autres.
Le steamer anglais touche à l'Ile-aux-Vaisseaux le 1er de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 20 ou 21 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 23 aout

ECRITURE.
MM. DOLBEAR, AUX DE CHARTRES, No 23 et No 13, RUE DU CAMP, reçoivent les dames et messieurs à visiter leur classe d'écriture.
Les jeunes gens qui désirent obtenir de bonnes situations à l'ouverture des affaires doivent s'appliquer à former leur main. Depuis 6 ans jusqu'à 60 ans on peut obtenir une belle écriture commerciale en quelques semaines. Heures des cours de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 5 et 7 à 9 heures P. M. 7 juil

Liquidation.
TOUS ceux qui ont des réclamations contre Evins & Dartigues, (Franklin, La.) sont priés de les présenter au comptoir de MM. Follain & Bellocq, Nouvelle-Orléans, ou à la résidence du soussigné à Franklin, Louisiana.
EVINS & DARTIGUES, en liquidation.
J. V. DARTIGUES, chargé de la liquidation. 17 aout—2e 2 pr

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE
AVEC DESINFECTION ET POSES DE FOSSES INODORES PORTATIVES.
TRIMAILLE, Entrepreneur, *Passage de la Bourse, No 9,*
Entre St-Louis & Conti.
23aout—1an Et encoignure Camp et Poydras.

A VENDRE, en débarquement du navire Afghan, de Bordeaux,
25 quarts de pipe eau de vie, J. Renaud.
7 do do Cognac, 1840 (Jean Louis)
30 barriques vin rouge Bourg 1re côte 1846.
30 do do Montferrand 1846.
10 do do Médoc 1844.
11 do do St Estèphe Médoc 1844.
12 do do St-Julien Médoc 1844.
54 barils vin blanc Sauterne.
54 do do Haut Barsac, par J. & J. TARDOS, 15 Conti. 23 aout

VIN ROUGE—En déchargement du navire Afghan, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.
40 barriques St Julien, Médoc.
40 do Montferrand.
20 do St Estèphe, Médoc.
J. F. BERCIER & Co, 23aout 54, Vieille-Levée.

SARDINES—1,800 boites, 1000 deux tiers, 2000 demi et 1200 quarts de boites sardines à l'huile, reçues par le navire Afghan, de Bordeaux. A vendre par S. D. GRATIAA, 23 aout 35, Natchez.

EN magasin—1,000 boites et 1000 deux tiers de boites sardines, à vendre par S. D. GRATIAA, 22 aout 35, Natchez.

GRAINES fraiches de jardinage, garanties être de la récolte de 1848, par les barques Coen et Virginia, de Philadelphie,
Choux, Navets, Rutabaga.
Epinards, do Blanc plats.
Radis, do Têtes rouges.
A vendre à des prix modérés par D. MAUPAY, 21aout 95, Camp.

TRUFFES ET PATES TRUFFÉS—150 boites et 300 demi boites truffes du Périgord; 50 do 3000 demi et 200 quarts de boites pâtés truffés, à vendre en débarquement de l'Afghan, par S. D. GRATIAA, 23 aout 35, Natchez.

CEPES ET CHAMPIGNONS—300 boites et demi boites cèpes, à l'huile; 200 do et demi boites champignons au naturel, à vendre en débarquement de l'Afghan, par S. D. GRATIAA, 23aout 35, Natchez.

PETITS POIS—300 boites et demi boites petits pois, reçus par l'Afghan. 600 boites et demi boites petits pois en magasin, à vendre par S. D. GRATIAA, 23aout 35, Natchez.

FRUITS AU JUS—47 caisses fraises et fruits au jus bouchés à l'émeri, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre en débarquement de l'Afghan, par S. D. GRATIAA, 23aout 35, Natchez.

VINAIGRE DE VIN BLANC—18 barils reçus par le navire Afghan, 35 barriques en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA, 23aout 35, Natchez.

VIN DE XERES—6 demi pipes, 40 quarts et 175 bouteilles, différentes qualités, importés directement, et ayant le privilège du drawback, à vendre par S. D. GRATIAA, 23aout 35, Natchez.

CHAMPAGNE—150 paniers marques de Lecoq et bouteilles et demi bouteilles. 50 paniers cordon vert en bouteilles et demi do de Heidsieck & Co. S. D. GRATIAA, 23 aout 35, rue Natchez.

A VENDRE, en débarquement du navire Afghan, venant de Bordeaux:
30 barriques vin St Julien pour famille.
25 barils vin blanc Haut-Sauterne, supérieur.
30 do do B. Sauvageon;
8 futailles cognac, bonne qualité.
EN MAGASIN:
40 barriques vin vieux Roussillon;
15 do do Léoville;
15 do do pour famille;
60 barriques vin de Bergerac vieux;
30 barils vin de Porte vieux;
10 do vin Madère;
8 quarts Cognac vieux, marque L. Coq.
25 barils vin blanc;
200 caisses absinthe suisse diverses marques;
50 do do Sauvagnol & Brunston,
30 do kirschwasser do do;
100 do fruits à l'eau-de-vie, prunes et poires;
50 do anchois do do;
20 do liqueur do; marque Toysonneau;
300 do vin rouge St Julien, bonne qualité;
30 do vin blanc et rouge, en 30 demi-bouteilles, supérieure;
30 do eau de fleurs d'oranger 6 onces;
300 milliers bouchons pour vins;
30 do [illegible];
30 damejeannes vides de 5 gallons;
100 paniers bouteilles vides de 26 et 30 onces;
100 caisses fruits pour dessert et autres, par N. DUDOUYT, 24aout 13, rue Toulouse.

EAU-DE-VIE—A vendre par le soussigné:
30 quarts de pipes cognac de J. J. Dupuy, 4me preuve;
20 demi do do do
10 quarts de pipes cognac de la marque Ranteau (Charente);
3 demi do do do
RAYMOND CAHUZAC, 24 aout 34, Vieille-Levée.

CHAMPAGNE de la marque "Ducal Grape" et Couronne, constamment en mains et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 aout 34 rue Vieille-Levée.

VIN, etc.—En débarquement du navire Afghan, de Bordeaux,
50 caisses de 12 bouteilles, vin vieux Currier et Haut Brion;
4 barriques vieux vin mêmes marques;
24 boîtes do do do;
25 caisses prunes sèches en paniers, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 aout 34 rue Vieille-Levée.

ABSYNTHE de la marque Sauvagnol, Brunston & Co, reçue par les derniers arrivages, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 aout 34 Vieille Levée.

VIN en caisses—800 caisses de la marque Margaux, à vendre en magasin par RAYMOND CAHUZAC, 24 aout 34 rue Vieille-Levée.

VIEUX RHUM—2 barriques vieux rhum de la Jamaïque de 1843, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 24aout 54, Vieille Levée.

CHAUX de Thomaston—1,500 barils chaux de Thomaston, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 24aout 54, Vieille Levée.

GOUDRON BRAI RESINE—1,000 barils, à vendre par J. F. BERCIER, 24aout 54, rue Vieille Levée.

GENIEVRE de New York, marque de la double ancre et cognac imitation, rum de la Nouvelle-Angleterre, en quarts, pipes et barils, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 24aout 54, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Afghan, et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin pour famille.
300 caisses Château Bel Air.
200 do Haut-Sauterne.
150 doux. chemises assorties de Bordeaux.
10 demi pipes cognac de première marque Dumont Sta. D. LANATA, 24aout

VANILLE—1 caisse gousses de vanille, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 24aout 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre à des prix modérés, par J. M. CABALLERO, 24 aout 34, Vieille-Levée.

CIGARES PRINCIPES—Qualité supérieure, marque du steamboat, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 24aout 34, Vieille-Levée.

SALSEPAREILLE—30 balles Salsepareille, des meilleures qualités, à vendre par J. M. CABALLERO, 24 aout 34, Vieille Levée.

GOMME DE COPAL—Plusieurs caisses en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 24 aout 34, Vieille-Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS,—105 caisses en débarquement du navire Kentucky, à vendre à bon marché par G. W. DUNBAR, 18aout 30, rue de la Douane.

Graines fraiches de Jardinage.
Garanties être de la récolte de 1848.—Le soussigné vient de recevoir de M. Landreth, à Philadelphie, les graines ci-après, savoir:
Choux et laitue, assortis, chicorée.
Epinard à feuilles rondes.
Navets assortis, poireaux d'Ecosse.
Panais, pois hatifs, etc., etc.
Le tout à vendre à meilleur marché que partout ailleurs en ville. WM. DINN, 19 aout No. 11 rue Commune.

$10 DE RÉCOMPENSE.
PARTIE mercredi le 16 courant, la mulâtresse ANNA, blanchisseuse, âgée de 25 à 26 ans, appartenant à M. L. T. Caire. Elle est de taille moyenne, ordinairement coiffée en cheveux, et parle anglais et français.
Une récompense de $10 sera donnée à quiconque la conduira à la geôle ou rue Dauphine, entre Bourgogne et Remparts, No. 183.

BŒUF—30 barils, à vendre par C. J. WHEELER, 5 Bank Place. 25 aout

A VENDRE—Une IMPRIMERIE.
Livres et ouvrages de ville, bien fournie de caractères, ayant une presse super-royale et une presse à carte, nouveau genre.—On pourrait prendre des arrangements pour la publication d'un journal à la campagne. S'adresser au No 29, passage de la Bourse. 15 aout

☞ Mr. D. CHAMBERT est notre agent duement autorisé pendant notre absence de la ville, par acte passé devant A. Mazureau, N. P. DE PORRET & Co, 14 aout 20 rue de la Douane

☞ Mr. D. C. GILBERT est mon agent pendant mon absence de la ville. N. W. CHITTENDEN, 14 aout 20 rue de la Douane

EN déchargement du navire Afghan, de Bordeaux:
100 quarts pipe eau de vie Ph. Godard,
100 barriques vin rouge, 24 balles couvertes,
510 caisses St-Julien, 45 demi-barriques vin blanc.
A vendre par E. BOCHEREAU & CO, 22 aout 17 et 19 St-Louis.

A Vendre, en débarquement du navire Afghan, de Bordeaux,
40 barriques vin rouge St Estèphe & Ludon.
10 barils vin blanc Haut-Sauterne.
30 caisses de 24 1/2 bouteilles vin blanc Haut-Sauterne.
160 caisses de 12 bouteilles vin blanc Haut-Sauterne.
50 paniers do bouteilles guignolet d'Angers.
37 do de 12 do do
26,000 bouchons à damejeannes.
20,000 do longs supérieurs.
40,000 do longs do.
50 caisses absinthe Sauvagnol, Brunston & Co.
24 caisses fruits à l'eau de vie.
par POUGET Fils, 22aout 19, rue Conti, entre Chartres & Levée

EN déchargement du navire Afghan, de Bordeaux:
36 quarts barriques vieux Cognac, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 22 aout 25 Vieille Levée.

EN débarquement du Tito, de la Havane:
Cire blanche, Bella,
Racine de Columba,
Charpie anglaise,
Barre de cacao,
Huile d'amande douce,
Fleurs de [illegible], à vendre par P. CUSACHS, 22 aout encoig. Condé et St Philippe.

VIN de Catalogne en pipe, qualité supérieure, ayant droit au drawback, à vendre par P. CUSACHS, 22 aout encoig. Condé et St Philippe

VIN clairet de San Vicente en barils de 19 à 20 gallons, ayant droit au drawback, à vendre par P. CUSACHS, 22 aout encoig. Condé et St Philippe

VIN Oporto doux, qualité supérieure, en quart de pipes, à vendre par P. CUSACHS, 22 aout encoig. Condé et St Philippe.

VIN rouge doux, Pare juice, en barils, à vendre par P. CUSACHS, 22 aout encoig. Condé et St Philippe

BOUCHONS—5 balles de 35,000 bouchons pour les potins, à vendre par P. CUSACHS, 22 aout encoig. Condé et St Philippe

HUILE VITRIOL—20 touries huile vitriol, à vendre par P. CUSACHS, 22 aout encoig. Condé et St Philippe

HUILE DE LIN—15 barils huile de lin, qualité supérieure, à vendre par P. CUSACHS, 22 aout encoignure Condé et St Philippe.

CERISES A L'EAU DE VIE—250 caisses avec de belles étiquettes, à vendre par EUG. BOCHEREAU & Co, 21aout 17 & 19, St Louis

VIN ROUGE—3,000 caisses des différentes marques St-Julien, St-Estèphe, Cantenac, Chateau Latour, Beychevelle, Batailley, Mouton, Margaux, Léoville, Lafitte, à vendre par E. BOCHEREAU & Co, 21aout 17 et 19, rue St-Louis.

ABSINTHE—80 caisses absinthe des marques Dubois, père & fils, Yersin et Lecoultre, Sauvajol et Brunston, à vendre par E. BOCHEREAU & Co, 21aout 17 et 19, St-Louis.

VIN BLANC—30 demi barriques Haut-Sauterne, qualité supérieure, à vendre par EUG. BOCHEREAU & Co, 21aout 17 & 19, St-Louis.

CHAMPAGNE—300 paniers nouvellement importés et des marques suivantes: Foucher Vincent, Rivier & Co, Chanoine et Dagonet, les Anges Bleus, Ancre, Tour, Cygne, à vendre par E. BOCHEREAU, 21 aout 17 et 19, rue St-Louis.

SARDINES—500 boites, 50 do. 1/2 do. et 1/4 do. des marques Philippe et Canaud de Nantes, Cosnier et Martin La Rochelle, A. Camus, etc. à vendre par EUG. BOCHEREAU & Co, 21 aout 17 et 19, rue St-Louis.

PETITS POIS, venant d'arriver, en boîtes et demi boîtes, des marques de A. Camus, et Cosnier et Martin par E. BOCHEREAU, 21 aout 17 et 19, rue St-Louis.

DEPOT GENERAL des Conserves alimentaires de la fabrique de MM. LANGLAIS & Co, à St Louis (Missouri).
Les soussignés préviennent les marchands et les consommateurs que le seul dépôt de ces Conserves est établi chez eux, où l'on en trouvera continuellement le choix le plus varié, et que tous les ordres qu'ils recevront seront remplis avec promptitude.
Les capitaines de navires pourront se fournir de tout ce qui est nécessaire à leur voyage.
FERRAS Frères, 12 juin—1m Encoig. Royale et Dumaine.

EAU-DE-VIE—50 quarts pipes 1re preuve, P. Godard et fils.
6 demi pipes 1re preuve J. B. Godard.
5 quarts do do
30 do do do M. Castillon Jr, 1825.
10 demi do do do Jas et A. de Lafontaine
8 quarts do do do
10 demi do 4e preuve, Rochelle, Cornier, Martin
10 quarts do do do do
10 demi do do do do Seignette
2 do do do M. Castillon
5 do do do James Hennessy
3 quarts do do do
5 demi do do Pinet Castillon & Co.
4 quarts do do do
25 quarts do do J. J. Dupuy.
A vendre par EUG. BOCHEREAU & Co, 21aout 17 et 19, rue St Louis.

COGNAC dans le magasin de la Douane: 15 quarts cognac, 4me preuve E. Dubec; 30 huitièmes 1re do fine champagne. A vendre par FERRAS FRERES, 21aout enc. Royale et Dumaine.

ABSINTHE ET KIRSCHWASSER—75 caisses de la marque Arnould Long & Co. à vendre par FERRAS FRERES, 21 aout enc. Royale et Dumaine.

REÇU par le steamboat Iowa, de St Louis, et à vendre par les soussignés:
650 boites purée de tomates,
200 1/2 do do do
10 caisses pâtés assortis,
5 do gelée de groseilles,
3 do do de framboises.
FERRAS Frères, 21 aout Encoig. Royale et Dumaine.

VIN en caisses—1000 caisses vins des marques St-Julien, St-Estèphe et St-Emilion, à vendre par FERRAS FRERES, 21aout Encoig. Royale et Dumaine.

A VENDRE par les soussignés à des prix modérés:
130 barriques vins rouges des marques St. Emilion Nos. 2 et 1, St Estèphe Médoc, Haut St. Emilion, St. Julien Médoc, Haut Brion, Grand Larose, Château Margaux et Château Lafitte, 50 demi barriques mêmes marques.
F. & J. LACOSTE, 18aout 105, rue Royale

VINS—300 caisses vins St. Julien Médoc, Cantenac St. Laurent, St. Emilion Nos. 1 et 2, Haut St. Emilion, Haut Brion, Château Margaux, Château Lafitte, Barsac, Haut Barsac et Haut Sauterne. F. & J. LACOSTE, 18aout 105, rue Royale

50 Caisses kirchwasser et absinthe, 1re qualité;
25 caisses vins d'Espagne assorties;
30 do curaçao et marasquino, do
100 do fruits assortis, tels que cerises, prunes et poires;
100 paniers anisette superfine;
100 do bouteilles vides;
150,000 bouchons assortis.
F. & J. LACOSTE, 18aout 105 rue Royale

EN débarquement du brick Picard, venant de Marseille:
300 paniers huile d'olive, marque Bagacigalupi, en bouteilles de 24 onces,
EN MAGASIN:
100 barriques vin de Bordeaux ordinaire, à vendre par D. LANATA, 17aout Nos. 9 et 10 rue Jefferson.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—300 caisses en magasin et en débarquement des navires Norfolk et Mozart, à vendre à bas prix par FROST & Co, 17aout 10, Magasins.

200 QUARTS vin doux de Porto de la marque F. Dupont, en débarquement du brick Picard, de Marseille, à vendre par J. & J. TARDOS, 15 Conti.

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 16aout 22, rue St-Louis.

SERRURES françaises—Un assortiment de différentes nuances, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 16aout 22, rue St-Louis.

COTON—46 balles coton à chenille de Russel Glover, de Liverpool, venant d'arriver et ayant droit au drawback, à vendre par WYLIE & EGANA, 16aout 20, Vieille Levée.

CHAUX—300 barriques chaux fraiche de Thomaston, à vendre par C. J. WHEELER, 14 aout 5 Bank Place.

LIQUEURS ASSORTIES.—100 caisses liqueurs fines et surfines, à vendre par AUG. MOLIER, 1 juil—6f No 99, rue St-Louis.

VIN BLANC—50 caisses Haut-Sauterne et Haut Barsac, en 1/2 bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER, 1 juil—6f No 99, rue St-Louis.

DIVERS—300 boîtes et demi boîtes truffes; 1,000 boîtes et demi boîtes petits pois; 1000 boîtes, demi et quarts boîtes pâtés truffés, à vendre par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, Natchez.

SUCCES AU HEROS DE BUENA VISTA
450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes emprisonnées sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or ou en argent, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 16 juin 54, rue de la Vieille Levée.

LE soussigné est maintenant préparé à livrer, tant pour l'exportation que pour [illegible], des vins rouges et blancs, mis en bouteilles sous sa surveillance, des bouteilles cachetées et garanties pures. Une remise de 20 p. par douzaine sera faite pour les bouteilles vides qui seront retournées. JORDY, 12juin—1m No 16, rue Conti.

COTONS ECRUS—20 balles cotons écrus des marques Lowell, Globe et Vernon, en débarquement du navire Isaac Bates, de Boston, et à vendre par DUBOUR, DURAND & Co, 14aout 25, Chartres

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Hannibal, du Havre, à vendre par AUG. MOLIER, 28 jt rue St Louis, No 99.

TERRE A FEU—500 barils terre à feu, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 2aout

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER.
Remède actif et certain pour les Vers,
GARANTI PUR VEGETAL.
UN fait démontré par l'expérience et admis comme positif par les médecins les plus distingués, est que les trois quarts des maladies qui sévissent sur les enfants, sont occasionnées par les vers. Des milliers de pauvres petites créatures meurent tous les ans de cette maladie parce qu'elle n'a pas été reconnue ou qu'elle a été attribuée à une autre cause que la véritable. De grands nombres de préparations ont été recommandées comme vermifuges, mais l'expérience a fait connaître leur inefficacité. Le but vient enfin d'être obtenu, le remède est trouvé, et ce remède n'a jamais manqué de détruire les vers lorsqu'il en existait. Cette assertion est soutenue par le témoignage des médecins du plus grand talent et celui des personnes les plus respectables du pays. Ce remède est le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. Il offre aucun danger et est plus facile aussi à administrer qu'aucun autre.
Voici quels sont les symptomes qui indiquent l'existence des vers: Teint pâle et couleur de plomb se colorant momentanément, regard lourd et triste, mauvaise haleine, la lèvre supérieure gonflée, démangement de narines qui force le malade à se frotter le nez, insomnie, rêves effrayants qui parfois font bondir et grincer des dents, appétit irrégulier, parfois vorace et parfois nul.
Nous pourrions ajouter aux certificats suivants, un grand nombre d'autres, mais nous pensons que ceux-ci sont suffisants pour établir ce fait que le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER est le premier remède pour les Vers.

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.
Nous soussignés ayant fréquemment employé une médecine préparée par JOHN WINER de cette ville, et désignée sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, faisant parfaitement connaissance de son efficacité, le recommandons avec confiance comme remède certain et sans danger pour la destruction des vers.
G. O'REILLY, Licencié du Collège Royal de chirurgie d'Irlande.
G. W. DICKINSON, Membre du Collège Royal de chirurgie de Londres.

Du Rév. J. Flanagan de Renbrook, C. W. J. Winer.
Monsieur,
J'ai fait usage de votre Vermifuge Canadien et a obtenu les résultats les plus satisfaisants. L'expulsion des vers a toujours suivi l'administration de votre remède, et ma famille ainsi que les personnes de ma connaissance qui s'en sont servies, le préfèrent à tout autre vermifuge et proclament son efficacité. Son effet est toujours certain et les enfants le prennent sans difficulté, ce qui est un grand point obtenu.
Je suis respectueusement, &c.,
JOHN FLANAGAN.
16 Juillet 1845.

☞ Les médecins font maintenant usage du Vermifuge Canadien de Winer. Cette médecine est une simple composition végétale et peut toujours s'administrer avec la plus grande sécurité. Le résultat est toujours infailliblement la destruction des vers.

☞ Les Agents ont reçu plus de mille certificats des planteurs, des marchands et des médecins, témoignant de l'efficacité et de l'infaillibilité de cette médecine.

Garantie dans tous les cas.

☞ Préparée par JOHN WINER seulement, pharmacien-droguiste à Hamilton, Canada, et J. & W. Winer & Co, 83, Maiden Lane, New-York, seuls propriétaires aux Etats Unis.

☞ Le propriétaire saisit cette occasion de dire au public de se méfier des bruits que certaines personnes ont fait courir, prétendant que sa composition est entièrement végétale et peut être administrée en toute confiance et en parfaite sécurité.

☞ A vendre en gros et en détail à la Nouvelle-Orléans chez J. Wright & Co, 151, rue de Chartres; Duplessis Jn; F. P. Dupont et P. A. Bertrand, ainsi que chez tous les pharmaciens des Etats Unis, Antilles et Canada. 1aout—6m

Remède magique de Dalley.
☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boite, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 12 mars ☞

Sirop de Raphanine,
de P. A. Bertrand, Pharmacien,
Encoignure Bourbon et Royale.
☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité: aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Raphanine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dysenterie. En peu de temps on voit son bon effet se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aigüe ou chronique. 25 juil ☞

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez P. A. Bertrand, Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui ou l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter...il vaut donc mieux prévenir que combattre les maladies [illegible]. C'est ce qui réunit les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 1e aout

BLANC DE BALEINE—200 caisses en déchargement des navires Mozart et Georgia, à vendre par H. A. NORCROSS, 21aout 69, Magasins.

POIVRE—800 sacs en déchargement des navires Mozart et Georgia, à vendre par H. A. NORCROSS, 21aout 69, Magasins.

CLOUS—100 barils en déchargement des navires Mozart et Georgia, à vendre par H. A. NORCROSS, 21aout 69, Magasins.

SALERATUS—50 barriques saleratus, à vendre par H A NORCROSS, 21aout 69, Magasins.

MAQUEREAUX—50 barils No 3, L, à vendre par H A NORCROSS, 21aout 69, rue des Magasins.

CAFE DE JAVA—300 sacs, à vendre en magasin par H A NORCROSS, 21aout 69, rue des Magasins.

PIMENT—30 sacs piment, en magasin et à vendre par H A NORCROSS, 21aout 69, Magasins.

THE—Demi boites de 13 et 6 livres à la boite, Impérial et poudre à canon, 200 boites impérial et poudre à canon, 80 demi boites de Pouchong, à vendre par H A NORCROSS, 21aout 69, Magasins.

CAFE DE RIO—500 sacs, à vendre en magasin par H A NORCROSS, 21aout 69, Magasins.

EPICES—2000 nattes de casse, à vendre en magasin par H A NORCROSS, 21aout 69, rue des Magasins.

CAFE DE RIO—1400 sacs café de Rio, sacs doubles, à vendre par J. W. STANTON & Co, 21aout Encoignure Magasins et Lafayette.

CAFE de la Havane—300 sacs qualité supérieure à vendre par J. W. STANTON & Co, 21 aout Encoignure Magasins et Lafayette.

BOTTES, souliers et brodequins—216 caisses en débarquement des navires Mozart et Georgia, à vendre par R. G. HOBBS, 21aout 12, rue de la Douane

EN débarquement du brick Tito, de la Havane, 8 barils gelée de Gouyave et Marmelade, en petites boites, à vendre par LABORDE & XIQUES, 21 aout 31, Commune.

SUCRE blanc de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 21aout 31, rue Commune.

CIGARES—Un grand assortiment des marques les plus célèbres de la Havane, toujours en main et à vendre par LABORDE & XIQUES, 21aout 31, Commune.

INDIGO—Quelques surons indigo de Guatemala, à vendre par LABORDE & XIQUES, 21 aout 31, rue Commune.

MIEL BLANC de la Havane, en barillets, à vendre par LABORDE & XIQUES, 21aout 31, rue Commune.

CONFITURES de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 21 aout 31, Commune.

SACS DE PITRE neufs et de seconde main à vendre par C. J. WHEELER, courtier, 21 aout No 5, Bank Place.

BRIQUES A FEU anglaises—2,000 briques à vendre par C. J. WHEELER, 21 aout 5, Bank Place.

SEL—1,000 sacs sel fin de Liverpool, pour clore une consignation, à vendre par C. J. WHEELER, courtier, 21 aout No 5, Bank Place.

20 caisses kirchenwasser, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout—10f 27, rue St Louis.

50 paniers Champagne en demi et grandes bouteilles, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

30 caisses fruits à l'eau-de-vie, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

50 caisses fruits au sirop et au jus, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

500 demi-boites sardines, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

50 caisses vin Muscat, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

10 balles de 20,000 bouchons fins pointus, à vendre par MARTIAL PEYRET & CO, 14 aout 27, rue St-Louis.

VIN de Marseille.—100 barriques vin rouge de Marseille, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

50 barils de 30 et 20 gallons Madère, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

30 barils vin Muscat, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

20 barils vin de Porto, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

20 barriques vin vieux de Bordeaux pour famille, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

20 caisses Vermouth, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

50 caisses absinthe, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 14 aout 27, rue St Louis.

500 balles de couvertures 3 points, qualité supérieure, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 21 juin 21, rue des Magasins.

SEL—3,000 sacs sel fin de Liverpool, à vendre par C J WHEELER, 2 aout 5 Bank Place

WYLIE & EGANA, ont transféré leur domicile au No 20, Vieille Levée, entre les rues Douane et Bienville. 9 Mai

TEREBENTINE—A vendre à bas prix par ALFRED KEARNY & Co, 25 juil 99 rue des Magasins

J. E. LOSSEE & Co,
MAGASIN DE MERCERIE,
84 rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
NOUS avons l'honneur d'informer les dames que nous avons reçu un nouvel assortiment de Soie, Perles, Glands, Anneaux et Aiguilles à crochet pour bourses et sacs. 5 aout.

CHAUX—700 barils bonne chaux fraiche de la carrière du Cap Girardeau, à vendre par F. B. [illegible], Rue St Louis et Vieux Bassin, [illegible] 1er juillet

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉ PAR MME. DEMON.
(Ancienne maison de Mme Arpin)
145, rue St.-Louis, entre Dauphine et Bourgogne.

MME. DERON, (née HUET) a l'honneur d'annoncer aux familles que l'Institution dirigée par elle et anciennement fondée par Mme Arpin, étant trop à l'étroit dans les deux maisons de la rue Bourgogne où elle avait été établie, est, maintenant, transférée rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.
Le local choisi pour cet établissement est connu et cité à la Nouvelle-Orleans comme l'un des plus convenables et des plus beaux de la ville. C'est une maison vaste et commode, dans la situation la plus centrale et la plus salubre, donnant sur plusieurs jardins, avec de grands et superbes appartements, très bien aérés, soit pour les dortoirs soit pour les classes; avec une longue et large cour dallée, un préau à l'abri du soleil et de la pluie, et une spacieuse terrasse, pour les récréations.
A ces améliorations matérielles, Mme Deron a joint des améliorations intellectuelles qui placent l'Institut St-Louis au premier rang des maisons d'éducation.—Toutes les ressources de bien-être physique et de bien-être moral que comporte un établissement de ce genre, ont reçu leurs plus grands développements dans celui de Mme Deron—l'association de la Directrice et de son mari avec la sœur et le frère de celui-ci, tous les deux voués aussi à l'instruction, forme pour cette Institution une base d'une largeur et d'une solidité rares.
Mmes. et MM. Deron s'occupent à eux quatre des études en Français, tandis que deux excellentes maîtresses d'Anglais et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés d'apprendre la langue et la littérature anglaise.
L'enseignement général de l'Institut St-Louis est le plus complet et le plus progressif, le plus profond et le plus brillant qui puisse être donné à des Demoiselles; il comprend quatre divisions et huit classes:—division élémentaire,—division préparatoire,—division de Belles lettres,—division de hautes études.—Cet enseignement embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent une éducation vraiment achevée: la *Lecture* et la *Grammaire*, la *Rhétorique* et la *Composition Littéraire*, la *Prosodie* et l'*Elocution*, l'*Histoire Ancienne* et du *Moyen âge*, l'*Histoire Moderne* et *Contemporaine*, la *Géographie* et la *Cosmographie*, l'*Arithmétique* et les *Mathématiques Supérieures*, l'*Astronomie* et la *Physique Expérimentales*, la *Zoologie* et la *Botanique*, (Flore Américaine), les *Elémens de la Philosophie* et les *Principes de la Logique*, l'*Etude des Langues Grecque et Latine* dans leurs rapports étimologiques avec les Langues Modernes.
Les leçons de Broderie avec celles de Dessin Linéaire et d'Ornementation sont une partie intégrante de l'Enseignement Général, et non rétribuées à part.
Aux sept classes de Mme Arpin, Mme Deron a ajouté, au-dessus de la 1ère, une section supérieure dite *classe de Distinctions*, dont elle a emprunté le nom et le programme à l'Institut de la Légion d'Honneur, (maison St-Denis) où elle a été élevée et où elle a enseigné elle-même.—Pour cette classe, est fait, dans une salle spéciale de l'Institut, un cours d'*Etudes Complémentaires* composé de deux leçons orales de M. E. Deron, et de deux conférences de Mmes Deron, par semaine. Ce cours peut être suivi par d'autres personnes que les Elèves de l'Institut.
Un prêtre de la Cathédrale St Louis vient dans l'établissement même présider à la direction religieuse des Enfants Catholiques, et les préparer à la première communion et à la confirmation.
Les Arts d'agrément sont enseignés d'une manière supérieure. Une maîtresse de musique possédant une méthode excellente et une exécution remarquable, est spécialement attachée à l'Institut pour y enseigner le piano et le chant.
Mmes Boyer et Lavillebeuvre continuent aussi de donner des leçons de piano et de harpe.

CONDITIONS.

Pensionnaires	$25
Demi-pensionnaires	15
Externes—premières classes jusqu'à la 3e inclusivement	10
4e et 5e classes	8
6e et 7e classes	6

Arts d'agréments payés à part.

Piano—Harpe	12
Chant	5
Danse	4
Dessin	6

29 aout.

VIEUX COGNAC très supérieur, ayant droit au drawback.
20 quarts et 30 huitièmes pipes de la marque Pinet, Castillon & Co, en débarquement du navire Sarto, à vendre par F. JORDY, 21ju—1m No. 16, rue Conti